Résolution adoptée à la séance plénière du 23 juin 2020

Résolution du CESE 'Construire demain'

Déclaration du groupe Professions libérales

Trois mois auront suffi pour qu'un virus bouleverse le monde. Les conséquences sont désastreuses.

Au plan sanitaire : des dizaines de milliers de français ont perdu la vie, parmi eux des soignants qui, avec courage, n'ont pas hésité à aller *« au contact »* au péril de leur vie. Nos ainés, notamment ceux qui vivent en EHPAD ont payé un très lourd tribut. D'autres heureusement, beaucoup plus nombreux, ont guéri mais parfois au prix de lourdes séquelles. Mis à rude épreuve, notre système de santé a tenu. Les professionnels et leurs équipes ont su trouver les moyens pour *« pousser les murs »* afin de pouvoir prendre en charge le flot continu de malades. Nous ne les remercierons jamais assez.

Au plan social : comme toujours, ce sont les plus vulnérables qui sont les plus touchés. Décrochage scolaire, mal logement, violences conjugales, troubles psychologiques, éclatement des couples, difficultés d'alimentation… Rien ne leur a été épargné. La pauvreté s'étend et on ne compte plus les lieux de distribution de repas mis en place par les réseaux associatifs pour leur venir en aide. Heureusement, la protection sociale et plus particulièrement la sécurité sociale *« à la française »* a joué son rôle d'amortisseur.

Au plan économique : beaucoup d'entreprises ont été à l'arrêt ou en très forte baisse d'activité. Malgré les dispositifs protecteurs mis en place (chômage partiel, report de charges, prêts garantis, …), les faillites se multiplient, la vague du chômage déferle tandis que la dette s'envole. Les reprises d'activité ne sont que progressives, souvent timides et le retour à la normale prendra des mois, voire des années. Les entreprises libérales ont connu les mêmes difficultés. Bien que non frappées de fermeture administrative, elles ont dû arrêter leur activité ou la réduire fortement, notamment en raison du contexte anxiogène, de la mise *« sous quarantaine »* de la Justice, ou de l'arrêt d'activité dans le bâtiment pour ne citer que quelques exemples.

Au plan sociétal : l'agriculture a montré son utilité vitale, les *« circuits courts »* sont devenus une évidence, certains *« métiers invisibles »* sont apparus au grand jour, le télétravail s'est considérablement développé : le nombre de consultations médicales à distance, par exemple, a été multiplié par mille pendant la crise, le sujet de la souveraineté industrielle, alimentaire, pharmaceutique, biologique est posée, les questions environnementales et climatiques sont devenues encore plus urgentes. La culture s'est révélée indispensable au lien social.

Au plan politique : les vertus protectrices, mais aussi les insuffisances de l'UE sont apparues au grand jour. La décentralisation, l'importance des collectivités territoriales et l'utilité des corps intermédiaires ont été mises en avant. La démocratie et la citoyenneté sont questionnées : avoir

accepté collectivement de restreindre nos libertés en nous confinant est loin d'être anodin et laissera des traces.

Ces constats sont douloureux.

Mais ce que nous avons vécu collectivement, peut être aussi une occasion unique de rebondir, de reconstruire autrement et de se donner une chance de ne pas repartir comme avant.

Cette résolution, que nous avons votée, dresse un diagnostic pertinent et apporte des solutions concrètes aux défis présents et à venir.

Prochainement, nous apporterons d'autres réponses à la demande du Président de la République faite aux trois Assemblées : pour la première fois, le CESE est sur le même pied d'égalité. Décidemment, le monde change, à notre plus grande satisfaction.